



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 40166

Texte de la question

M. Christophe Guilloteau interroge Mme la ministre de la santé et des sports sur les propositions exprimées dans le rapport sur la permanence des soins. Il est notamment recommandé de faciliter les contacts entre les étudiants de médecine générale et la médecine ambulatoire. À cet effet, le rapport préconise d'organiser des stages de second cycle, de donner un caractère obligatoire aux stages de troisième cycle, de former à la régulation et aux gardes, et d'autoriser les structures privées à accueillir des stagiaires. Il souhaiterait connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Christophe Guilloteau](#)

Circonscription : Rhône (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40166

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 janvier 2009, page 466

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)